

Image not found or type unknown



Convoqué devant le jaf mardi, en est été informé ce jour

Par **javana17**, le **02/06/2012** à **18:36**

Bonjour,
Je reçois ce jour et découvre par la même, une convocation pour mardi 05 juin, devant le JAF. Mon ex-compagnon ne m'avait pas informé de cette procédure. Je n'ai pas d'avocat. Comment faire retarder la procédure, afin que je trouve un avocat et prépare un dossier ?
Merci à tous de votre aide.